

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023.29

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un juin, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle de la Rencontre, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Date de convocation : le 14 juin 2023

Date d'affichage : le 14 juin 2023

Présents : 15

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gabriel BENOIT, Didier ROUDET, Mathieu LUC PUPAT,

MMES Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCQ, Céline MOREL, Delphine TOURNU, Florine DUPEUX, Audrey PERRIN, Isabelle METRAL,

Absents excusés : 4

Patrick FOURNIER, Jean David BARBE, Michel DUBOIS, Gérard MARION

Pouvoirs : 4

Mathieu LUC PUPAT, Gilles GELAS, Angélique PARADIS, Didier ROUDET

A été élu secrétaire de séance :

Angélique PARADIS

2023.29 AMENAGEMENT DE LA RUE DU RONZARET : VALIDATION DU CHOIX DE LA C.A.O POUR L ENTREPRISE RETENUE.

Monsieur le Maire rappelle, le choix du conseil municipal de faire des aménagements sécuritaires et la réfection du tapis dans la rue du Ronzaret.

Une consultation a été effectuée pour le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement de cette rue.

Il s'agit d'une procédure adaptée (MAPA) conformément aux articles R 2123-1°+ 4 + 5 et R 2131-12 du Code de la Commande Publique. L'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence a été fait le : 10 mai 2023 aux Affiches de Grenoble. La date limite de remise des offres était fixée au 09 juin 2023 à 12H00.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 12 juin à 14H00 pour l'ouverture des plis :

L'estimation prévisionnelle des travaux est de 134 740.00 € H.T. (161 688.00 € TTC) sans allotissement. Les critères de jugement des offres / pondérations sont :

- 1- Prix : 60 %
- 2- Valeur technique de l'offre : 40 %

Offres reçues et analysées par la Commission d'Appel d'Offres :

Nombre de dossiers retirés : 17

Nombre de dossier déposés : 5

Après analyse par le bureau d'études, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 juin 2023 à 13H30 pour l'attribution du marché et propose de retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 108 861.00 € H.T soit 130 633.20 € TTC, conformément au classement ci-dessous :

RANG	NOTE / 20	ENTREPRISES	Montant total € HT
1	19,53	COLAS	108 861,00 €
2	19,14	EIFFAGE	112 575,00 €
3	17,91	ROUTIERE CHAMBARD	125 932,05 €
4	15,95	EUROVIA	148 405,80 €
5	14,40	REZK	108 226,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier, décide à l'unanimité :

- De retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 108 861,00 € H.T soit 130 633,20 € T.T.C pour la réalisation de l'aménagement de la Rue du Ronzaret
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents aux marchés
- Dit que les crédits budgétaires ont été votés au Budget 2023 pour un montant de 165 000 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Gilles GELAS

